

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 mai 2014

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CD350

présenté par
M. Giraud, M. Falorni et M. Krabal

ARTICLE PREMIER

A la seconde phrase de l'alinéa 8, substituer au mot :

" assure ",

le mot :

" accomplit ".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à supprimer la répétition malheureuse du mot "assurer" dans la même phrase.